

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR
Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

6

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **27 OCTOBRE 2023**

Objet de la délibération :

**LE BEAUSSET –
OPERATION « RUE
ALPHONSE DAUDET »
PROJET DE
CONSTRUCTION NEUVE
DE 20 LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Martine ARENAS, Catherine BASCHIERI,
Véronique BELLEC, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dalila CHOUIAH, Carmen COINTREL,
Patrick DEBIEUVRE, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO,
Loïc GUILLEUX, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT.

Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Jeannine GHIO
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Josée MASSI, ayant donné pouvoir à Solange CHIECCHIO
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Martine ARENAS

Absents et excusés : Delphine GROSSO, Dominique LAIN

Représentant du CSE : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI étant
excusée.

Monsieur le Président dit :
Chers Collègues,

VAR HABITAT a été sollicité par l'EPF PACA pour l'acquisition sur la commune du BEAUSSET, Rue
Alphonse Daudet, d'un tènement foncier à bâtir.

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation d'un programme immobilier
de 20 logements et 23 places de parkings.

La répartition par typologie serait de :

8 PLAI et 12 PLUS, répartis sur les 9 types 2, 6 types 3, 4 types 4 et 1 type 5,

L'opération nécessite l'acquisition d'un ensemble foncier figurant au cadastre de la manière suivante :
Commune : LE BEAUSSET

Section : AB

Numéros : - 765 pour 982 m²
- 830 pour 612 m²

L'ensemble des constructions existantes est destiné à être démoli dans le cadre de l'opération de
construction.

La réalisation de l'opération est conditionnée à l'approbation définitive de la modification du PLU de la
Commune.

Le prix de revient global d'acquisition du foncier s'élève à 876.446,33 € HT, sur lequel vient s'appliquer une minoration du fonds SRU à hauteur de 270.000 € HT.
Soit un prix net d'acquisition de 606.446,33 € HT (hors TVA sur marge éventuelle en sus).

S'agissant du programme, Var Habitat souhaite réaliser 1 immeuble collectif de 20 logements dégageant une surface de plancher (SDP) globale d'environ 1.256 m².

Le coût total de l'opération est estimé à 3 815 639 € TTC.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- La réalisation de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition des parcelles AB 765 et 830 d'une superficie globale de 1.594 m² moyennant le prix de 606.446,33 € HT (hors TVA sur marge éventuelle en sus),
- Le lancement des études, des appels d'offres services et travaux et la signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI